

SCO SALLEE DE LA DROME AVAL

BILAN DE LA CONCERTATION





Version approuvée 18 décembre 2024

1 | BILAN DE LA CONCERTATION

TABLE DES MATIERES

1.	Conte	exte réglementaire	2
	1.1.	le contexte règlementaire	3
	1.1.1. 1.1.2.		
2.	La co	ncertation mise en œuvre	4
	2.1.	Actions durant la phase de lancement	5
	2.1.1. 2.1.2. 2.2.		6
	2.2.1. 2.2.2. 2.2.3. 2.2.4. 2.3.	La mobilisation des acteurs du territoire La mobilisation et la participation des techniciens	10
	2.3.1. 2.3.2. 2.3.3. 2.3.4. 2.4.	La mobilisation des acteurs du territoire La mobilisation et la participation des techniciens	14 15
	2.4.1. 2.4.2. 2.4.3. 2.5.	La mobilisation et la participation des techniciens	21 22
	2.5.1. 2.5.2. 2.5.3. 2.5.4.	le site internet Les Lettres d'infos Exposition itinérante	23 24
	2.5.5. 2.6.	Registre de concertation L'association des personnes publiques	
		L'association des Personnes publiques	26

2.7.	Conclusions	. 27
3.1. Anı	nexes 1	. 27
Liste	des Personnes Publiques Associées	.27



1.1. LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

1.1.1. RAPPEL DU CODE DE L'URBANISME

Article L103-2 et suivants

1° Les procédures suivantes :

L'élaboration du schéma de cohérence territoriale fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont précisés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public.

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

À l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée à l'article L. 103-3 en arrête le bilan.

Lorsque le projet fait l'objet d'une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre ler du code de l'environnement, le bilan de la concertation est joint au dossier de l'enquête.

1.1.2. Extrait de la deliberation du 15 mars 2017

L'objet de la délibération prise par le Conseil syndical le 15 mars 2017 porte sur la prescription de l'élaboration du SCoT Vallée de la Drôme, des objectifs poursuivis ainsi que des modalités de concertation.

La concertation permettra au public d'accéder aux informations relatives au projet du SCoT et d'y apporter sa contribution. Elle permettra aussi de sensibiliser la population aux enjeux du territoire et de favoriser le partage, l'appropriation et les échanges sur le projet par l'ensemble des acteurs.

Ces modalités de concertation étaient envisagées comme suit :

- > <u>Un site internet</u> avec un espace d'information dédié à la démarche SCoT et un formulaire en ligne destiné au public pour faire part de ces observations au fur et à mesure,
- > Organisation d'au moins deux réunions publiques,
- > <u>Transmission d'articles</u> sur le SCoT aux collectivités locales pour être insérés dans leur <u>Mise à disposition d'un dossier présentant l'état d'avancement</u> de la démarche aux étapes suivantes : après validation du diagnostic, après arrêt PADD, avant l'arrêt du SCoT par le comité syndical.

Les documents sont consultables au siège du Syndicat Mixte de la Vallée de la Drôme Aval ainsi qu'au siège des deux communautés de communes concernées et aux horaires habituels d'ouverture. Un <u>registre de concertation</u> permettant de consigner les observations du public sur le projet de SCoT est mis à disposition.

- >Support de communication (journaux intercommunautaires, bulletins municipaux),
- > Une exposition itinérante,
- > Mise en place de toutes autres initiatives d'information ou de concertation, selon des modalités restant à définir, qui apparaissent judicieuses pendant l'élaboration du SCoT.

Parallèlement et conformément à l'article L.132-12, les associations locales d'usagers agréées dans des conditions définies par décret en Conseil d'état, ainsi que les associations agréées mentionnées à l'article L141-1 du Code de l'Environnement seront consultées à leur demande.

Le bilan de la concertation est présenté devant le syndicat mixte qui en délibèrera lors de l'arrêt du projet.

2. LA CONCERTATION MISE EN ŒUVRE

Le Syndicat mixte a organisé sur les 4 phases du SCoT (Lancement, diagnostic, PADD, DOO) plusieurs actions afin de mobiliser et faire participer les élus, les habitants et les acteurs du territoire. Ces actions sont détaillées ci-après selon leur temporalité, leur cible et leur typologie.

2.1. ACTIONS DURANT LA PHASE DE LANCEMENT

2.1.1. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Le Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval a décidé de mettre en place une large concertation pour associer les habitants à l'élaboration du SCOT. Ainsi, au lancement du SCoT en 2017, **une série de 6 réunions publiques** a été organisée, afin de présenter la démarche d'élaboration du SCoT et de la partager avec les habitants. L'objectif principal de ces réunions était de toucher le plus grand nombre d'habitants et de pouvoir leur laisser la parole. Ainsi, les réunions publiques ont été territorialisées et ont toutes eu lieu à partir de 18h30 et ont réuni environ 100 personnes en tout.

Au total, 118 personnes y ont participé.

Récapitulatif des 6 réunions :

- 23 mai 2017 Divajeu, Salle des fêtes
- 1^{er} juin 2017 Saillans, Temple
- 13 juin 2017- Crest, Salle Coloriage
- 15 juin 2017- Beaufort-sur-Gervanne, Salle d'animation
- 20 juin 2017- Francillon sur Roubion, Salle Municipale
- 22 juin 2017 Loriol, Salle des fêtes



Réunion publique à Saillans et Beaufort-sur-Gervanne



Affiche de communication – Affichée dans toutes les communes



Le déménagement et le financement du centre aquatique ont été adoptés

C'est sans surprise que les élus de la CCCPS ont décidé de voter en faveur du projet

guedefiner et aux vices pois aux present le remançue d'ambients de ce manque d'ambients de ce monveux letrain, qui ne person l'excession Agris Harto de Sallans, expertant le remançue d'ambients de ce contrait le contrait fortie en un courant pois d'avoir à voir un project fortier de vices pois faire de caret le l'entre de d'avoir à voir un project fortier de l'entre de l'











Projetez-vous dans l'urbanisme du futur

La CCVD et la CCCPS élaborent le SCoT de la Vallée de la Drôme Aval

rochaines années ? C'est i eu ce que proposent l tants via l'élaboration com-mune du Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) de la Vallée de la Drôme Aval. Ce clocument d'urbanisme

léfinit les grandes orienta-ons d'aménagement du ter-



Extrait du Crestois du 19 mai 2017

2.1.2. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES ELUS

Les élus du territoire sont au cœur de la construction et des différentes étapes d'élaboration du SCoT. Durant la phase de lancement 8 réunions politiques ont eu lieu : 4 Conseil Syndical et 4 Conseil EPCI. Ces réunions ont permis de poser les bases du projet du SCoT.

DATE	TYPE REUNION	OBJET
16/02/17	Conseil Syndical	Nouveaux statuts du Syndicat Mixte du SCoT
15/03/17	Conseil Syndical	Délibération prescription SCoT Avancement du cahier des charges pour l'élaboration du SCoT et des modalités de concertation
04/04/17	Conseil Syndical	Organisation des commissions + des réunions publiques
11/05/17	Conseil Syndical	Validation Cahier des charges du marché d'élaboration du SCoT et du rétroplanning de lancement
06/07/17	Conseil Syndical	Désignation des délégués au SM SCoT + élection de la Présidence et Vice-Présidence.
09/11/17	Conseil Syndical	Présentation du bureau étude TERCIA et de sa méthodologie

2.2. ACTIONS DURANT LA PHASE DE DIAGNOSTIC

2.2.1. LA MOBILISATIONS ET LA PARTICIPATION DES ELUS

Réunion Plénière

Le Schéma de Cohérence Territoriale entre dans sa phase de réalisation réglementaire fin 2017 avec l'objectif de produire à partir de Juin 2018 le diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement. **Une réunion plénière** a été organisée le 24 janvier 2018, elle a **réuni environ 60 élus du territoire.**

Durant cette réunion plénière, il a été abordé les points suivants :

- En plénière, échanges avec le bureau d'études TERCIA sur la démarche de réalisation du SCoT,
- En 4 sous-groupes, échanges entre les élus pour identifier les attentes communes et amorcer les discussions sur la vision des élus pour l'avenir du territoire,
- Restitution des synthèses par les rapporteurs des groupes en plénière.



Réunion plénière – 24 janvier 2018 - Salle coloriage (Crest)





Echange en sous-groupes et restitution

Afin de pouvoir finaliser le diagnostic et les analyses thématiques, il est nécessaire de caractériser l'armature territoriale sur laquelle repose le fonctionnement et l'organisation du territoire aujourd'hui. Le souhait des élus du syndicat mixte du SCoT est que cette vision soit largement partagée par l'ensemble des élus du territoire du SCoT avant de poursuivre par les enjeux pour l'avenir.

Ainsi, une deuxième réunion plénière à destination de l'ensemble des élus du territoire, s'est déroulée le vendredi 8 juin 2018 de 17h30 à 20h00 à la salle AMAPE de Crest.

Cette réunion a suscité l'intérêt des 60 élus présents, les échanges et retours ont été riches.



Plénière des élus du territoire – 8 juin 2018 - Salle AMAPE (Crest)



La Corée découvre le pintadeau de la Drôme

Afin de diversifier les élevages de volailles dans leur pays, une délégation coréenne est venue s'inspirer des pratiques françaises,

Ils sont arrivés à huit, caméra quand on sait qu'un éleveur au poing, pour remporter un possède, en moyenne, envimaximum de témoignages ron 8000 m² de terrain, il ne de leur visite. Diffusé sur le peut pas avoir les mêmes plus grand portail WEB de surfaces d'élevages que dans Corée, sur You Tube Chan- la Drôme où il faut 4m² par nel Université de Séoul, le soulet, par exemple, pour de film atteindra un maximum l'élevage bio. de Coréens, soit environ un En préambule de la visite, ils million d'habitants de sont arrivés aux abattoirs de chaque série, au total, un Grâne pour une découverte panel estimé à 5 millions. Ce du magasin d'usine où des sont deux cuisiniers coréens, explications du travail fait un spécialiste des alcools sur place leur ont été dondont le vin, une équipe de nées. Ce moment a permis tournage et une interprète aussi de voir les différentes qui visitent le monde et valorisations réalisées à pars'inspirent des recettes réglo-tir des volailles, les mor-les parte valoriers la vo-ceaux choisis, les nales pour valoriser la vo-laille fermière. Les concepts transformations en saucisses mêmes qu'en Europe, et peu de la Drôme a mené la visite d'élevages sont concernés. de la journée avec l'idée de En effet, les Coréens montrer toutes les facettes de consomment environ 95% a volaille. Et bien sûr, le de volailles industrielles, sur plus apprécié reste l'aspect les 30% qu'ils utilisent pour culinaire. C'est donc au châagrémenter leurs repas. Ce seau de Poêt Célard que les qui n'est pas très étonnant visiteurs se sont installés au-



tour de la table du chef, Cyril pintadeau rôti pour en ap-Barnier. Le repas a été l'occasion de déguster un florilège des spécialités locales. Le retour ne se fait pas direc-L'entrée était composée de tement en Corée puisque la ravioles frites et d'un petit délégation continue de déen Corée, ne sont pas les du syndicat des pintadeaux gratin, suivi du fameux pin- couvrir la France à travers abricots. Le dessert a su- de Bresse et la Corse, les viblimé la pogne avec la re- siteurs puisent toutes les cette du pain perdu. Les techniques possibles de Coréens n'ont pas hésité à l'hexagone. prendre photos et renseigne ments. Vers 14h, ce fut leur

précier toute la saveur de sa chair, puis le tajine



Le SCoT s'élabore peu à peu

Territoriale (SCoT) est un doelus du syndicat mixte du
cument d'urbanisme qui déSCoT est que cette vision soit finit les grandes orientations argement partagée par l'end'aménagement du territoire semble des élus du territoire pour les 15 à 20 ans à venir du SCoT avant de poursuivre L'objectif est d'aboutir à un par les enjeux pour l'avenir. SCoT applicable fin 2020. Au cours d'une réunion où L'élaboration du diagnostic de nombreux élus étaient

est en cours. La tenue des présents, et après l'accueil différentes instances de de lacques Fayollet, Présiconcertation avec les élus et dent, et Jean-Pierre Point, acteurs du territoire, afin Vice-Président du syndicat d'échanger et de compléter mixte du ScoT, Cécile Rossi, le pré-diagnostic, vient de chargée de mission SCoT, a s'achever.

l'organisation du territoire tanalyse multi-critères) qui a compte les retours de cette

présenté les retours des ins-Afin de pouvoir finaliser le tances de concertation qui



permis d'y aboutir. Cette réunion a suscité l'indiagnostic et les analyses ont eu lieu fin mars sur le térêt des 60 élus présents, les ternitoriale actuelle. Le dia-thématiques, il et récessaire pré-diagnostic. Le bureau échanges et retours on été groatic final sera quant à le de caractéries l'armature d'étude TERCIA a présente in ches. Un conseil syndicial validé à l'automne 2015. territoriale sur laquelle repo- l'armature territoriale ac- aura lieu début juillet et per-sent le fonctionnement et tuelle et la méthodologie mettra de prendre en

lidation finale de l'armature

Communiqué du SCoT

Extrait du Crestois du 6 juillet 2018

Commissions thématiques

Dans la poursuite de l'objectif de production du diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement, 7 commissions thématiques ont été organisées avec l'ensemble des élus du territoire :

- Commission « Structuration du territoire, polarités, équipements, démographie et logements » le 27/03/2018
- Commission « Economie agricole Patrimoine agricole Paysage » le 27/03/2018
- Commission « Economie territoriale Aménagement économique Offre commerciale » le 28/03/2018
- Commission « Tourisme et culture Patrimoine » le 28/03
- Commission « Mobilité » le 28/03/2018
- Commission « Biodiversité ressources naturelles Pollution Risques » le 29/03/2018
- Commission « Transition énergétique consommation production vulnérabilité » le 29/03/2018

L'objectif de ces commissions étaient de :

- Partager la 1ère lecture du diagnostic territorial sur les différents champs thématiques,
- Enrichir les analyses, compléter et fournir des éléments et des données complémentaires,
- Cibler les approfondissements à réaliser pour compléter la lecture des enjeux territoriaux et préparer utilement la phase de projet.

L'ensemble des 7 commissions a réuni environ 110 élus du territoire.





Commissions thématiques - salle trois becs (Campus Biovallée)

Réunions politiques

Durant la phase de diagnostic, 8 conseils syndicaux ont eu lieu.

DATE	TYPE REUNION	OBJET
01/03/18	Conseil Syndical	Contribution SRADDET
20/03/18	Conseil Syndical	Présentation du pré-diagnostic par TERCIA
17/05/18	Conseil Syndical	Présentation de l'armature territoriale du diagnostic par TERCIA
31/05/18	Conseil Syndical	Pré-validation de l'armature territoriale du diagnostic
03/07/18	Conseil Syndical	Validation de l'armature territoriale actuelle
04/10/18	Conseil Syndical	Présentation du diagnostic territorial
29/11/18	Conseil Syndical	Présentation de la feuille de route du PADD
13/12/18	Conseil Syndical	Validation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

2.2.2. LA MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La phase de diagnostic a été lancée fin 2017. **Une série de 3 ateliers de territoire** a été organisé au printemps 2018, associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Récapitulatif des ateliers :

- Atelier « Environnement », le lundi 23 avril 2018.
- Atelier « Structuration du territoire, mobilités, équipements, démographie et logements », le mardi 24 avril 2018.
- Atelier « Économie, agriculture, tourisme et paysages », le mardi 24 avril 2018.

Ces ateliers ont permis de :

- Partager la première lecture du diagnostic territorial sur les différents champs thématiques
- Enrichir les analyses, compléter et fournir des éléments et données complémentaires.
- Cibler les approfondissements à réaliser pour compléter la lecture des enjeux territoriaux.
- Préparer utilement la phase de projet.

En totalité, 43 acteurs du territoire ont participé à ces ateliers.





Atelier « Environnement » et « Economie » - 23 et 24 avril 2018 – Biovallée le Campus

Concernant l'atelier environnement, les enjeux identifiés lors de la commission avec les élus sont confirmés par cet atelier technique : les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité sont également mis en évidence et en priorité sur le territoire. L'atelier a permis de mieux cerner les enjeux et d'identifier les difficultés d'intervention ou les contradictions.

Ainsi, les enjeux de préservation de la biodiversité se retrouvent parfois confrontés aux enjeux de développement des énergies renouvelables (coupes à blanc des ripisylves pour produire de la biomasse par exemple). Par ailleurs, la volonté de s'impliquer dans la transition énergétique peut se retrouver limitée par des contraintes d'ordre technique (faible développement du réseau électrique dans la partie est du territoire).

Enfin, la préservation de la qualité des eaux de la Drôme est un enjeu important sur le territoire, mais qui dépasse les champs d'intervention du SCoT (anciennes décharges enfouies, décharges en bordure de cours d'eau inaccessible). Des outils permettant une meilleure gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau sont néanmoins mis en place ou en cours d'élaboration (SAGE et contrat de rivière).

L'atelier « Structuration du territoire, mobilités, équipements, démographie et logements », a mobilisé un nombre restreint mais divers d'acteurs du territoire (État, collectivités, association, agence publique). Cette diversité des participants a permis des discussions riches des différents points de vue et des différentes sensibilités. Grâce à une bonne appropriation du format de l'atelier, les échanges ont été approfondis et constructifs. Ils ont permis d'apporter des éléments de connaissances et de réflexions pertinents pour compléter le pré-diagnostic du SCoT.

Les principaux enjeux retenus des échanges de cet atelier :

- Conservation et affirmation de l'identité du territoire, qui présente de fortes spécificités tout en bénéficiant de la proximité de centres urbains.
- Nécessité de mettre en adéquation l'offre de services et l'offre de logements avec les attentes et besoins des habitants mais aussi avec les évolutions sociodémographiques en cours et à venir.
- Développement respectueux des ressources foncières et de l'environnement.
- Mise en cohérence de l'armature territoriale du SCoT avec les ambitions en matière de transports.
- Développement d'une offre multimodale de transports plus performante, favorisant un recours optimisé aux différents modes de transport.
- Nécessité de traiter de manière la plus transversale possible les éléments du diagnostic.

Concernant l'atelier sur Économie, agriculture, tourisme et paysages, les discussions ont notamment beaucoup porté sur les questions des zones d'activités et commerciales, de l'agriculture et du tourisme.

La partie « Agriculture » a fait l'objet de nombreux échanges entre chambre consulaire, représentants des agriculteurs, opérateur foncier et intercommunalité. Ils ont permis d'identifier les principales difficultés du territoire : l'accès au foncier, le bâti, l'urbanisation qui tend à se développer sur les secteurs les plus productifs, et pour finir le devenir de l'irrigation, important pour la vitalité économique de l'agriculture mais confronté à une très forte pression sur la ressource. Certaines filières mériteraient par ailleurs une attention particulière (avicole notamment).

2.2.3. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES TECHNICIENS

Durant cette phase, **4 COTECH** ont également eu lieu réunissant l'ensemble des techniciens des 2 EPCI membres du SCoT.

DATE	OBJET
14/12/17	Méthodologie de réalisation du diagnostic, Rétroplanning des 3-4 prochains mois

DATE	OBJET
09/03/18	Relecture de la V0 du diagnostic et de l'EIE
17/05/18	Présentation de l'armature territoriale et de la méthodologie
04/09/18	Présentation V1 du Diagnostic socio-économique et Etat Initial de l'Environnement

2.2.4. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La phase de diagnostic s'est clôturée par une restitution lors d'une réunion publique à la Salle Coloriage de Crest le 7 novembre 2018 qui a réuni environ 70 personnes.



Affiche de la réunion publique du 7 novembre 2018

10 | VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

CREST

AGENDA

nations/diladrome fr.

Loto de l'Entente
Crost-Aouste de football
A 199.30, salle des Modinages
avec de norrhereus gros les,
4 parties de 3 quines + carton
plein ; prix du carton ;
2,50 euros. Bavette et petite
restauration sur place.

184. : 06 83 00 84 57.

Parlons, du rythme die.

reducation our place.

**Parform of Larythme de l'enfant à l'Amage.

Parform du rythme de l'enfant à l'Amage.

Parform du let le rythme de l'enfant à l'Amage.

Total et le rythme de l'enfant de l'en

dimanche 25 novembre. Gratuit. Imprints-Galerie, 14, rue à : 06 74 21 63 08.

SAMEDI 10

DIMANCHE 11 → Commémoration du centenaire de l'Armistice A 11 heures au monument aux morts du cours de Jouhemon, e présence d'un piquet d'honneur des marins du Pluton.

→ Centre d'art Ouvert gratuitement au 14 h à 18 h 30 où vous MERCREDI 14

Vallée de la Drôme : 04 75 25 60 50, place Solienitsy

neterne@ladrome.fr → Rencontre-écoute au Secours catholique Accueil de 14 à 16 h au local de la nue Aristide-Dumont. Contact : 04 75 25 16 90. Gratuit. SAMEDI 17

Comité des fêtes 06 81 23 96 97.

présence du réalisateur à 15 h 30. Gratuit.

ENVIRONNEMENT | Le syndicat mixte en charge de son élaboration a tenu une réunion publique

Les enjeux du SCoT de la Vallée de la Drôme expliqués aux habitants

berg du cabinet Terila, en nes sur environ 80 000 Gervanne et de la Sye, Le aux contraintes du SCoT mobilité, a permis su principar, de l'étude de ce hectures, et que adver l'authorison et Pays de Ceneralde écondant de la bit de pour des quarrents calcariement les différents benien et ruraux, avait ajoutait que le SCOT doit Cette présentation qui quelques remanques permis condumité propose de despuent prendre en vait pour la dra sympose tientes. Au l'aux de ce document qui toder en cinq entités différent le consideration de la comment de la c

Extrait du Dauphiné du 9 novembre 2018

ment qui a, d'ores et déjà, consacré 5 M€ au pro-gramme «collège nume-rique@26». Pour accentuer l'offre en terme d'équipement dans un domaine pa ticulièrement évolutif. le Département poursuit ses investissements (1,44 Me). 480 tablettes numériques déployées dans 34 collèges, recherche de nouveaux plus de 120 vidéo-projecteurs interactifs et plus de 600 simples installés ains

fournisseurs.

Extrait du Crestois du 2 novembre 2018

SCoT

Vallée de

la Drôme

Dans le cadre de la semaine dans cette «école de la ci- pas la pression, persone ne de la cloyementé, l'école des igunes sapeurs pompiers de l'école des igunes sapeurs pompiers de l'école des jeunes sapeurs pompiers. Se réjousciant du vie vous foncer à deveuir affirmer le soutien de la ricik Bouzillard, sous-prété a toute- l'école des jeunes sapeurs et l'école des jeunes sapeurs viele qu'extre de l'école des jeunes sapeurs de l'école pour la sécurité ci- prises. L'ecole pour la sécurité ci- prises. Viel, e le sous-prété a toute- fondée il y a 27 ans, l'école atrait de l'État de saluer l'en- site nu a rassurer les crestios accueille aujourgagement de ces jeunes jeunes : «Ne vous mettez d'hui 20 jeunes, âgés de 12 à

de compétitions départe-mentales, régionales, et parfois même nationales. Le sous-préfet a en outre annoncé «l'ouverture pro-

sur Radio Méga SCoT de la Vallée de la Drôme Aval

Il sera l'invité de l'émission Disons-le!

Claude Aurias, maire de Loriol-sur-Drôme, vice- Durant ce direct, de nom breux sujets seront abordés Loroit-Sur-Jorome, vice- breux sujets seront aorotes: président de la Commu le centre aquatique de nauté de Communes du Val Crest, la mobilisation des de Drôme et conseiller ré- agriculteurs, l'offre de gional délégué au com- trains ITER et TGVI dans merce de proximité sera notre département, la dévial'invité de Radio Méga ce di-manche 4 novembre de 18h à 20h. Ion de Loriol-Livron... ainsi que les Unes de l'actualité régionale et nationale.

Claude Aurias

Le Schéma de Cohérence

Drome Aval a lancé l'élaboTerritoriale (SCDT est un de
comend d'urbanisme qui définit les grandes orientations
finit les grandes orientations
finit les grandes orientations
d'aménagement du territoire pour les 15 à 20 ans à
commanauté de Communauté
de Communauté de Communauté
de Communauté de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de Communauté
de

Biovalde.

En termes de calendrier,
l'objectif du syndicat mixte cipaux éléments d'analyse,
est d'aboutir à un SCoT applicable fin 2020.

(chiffres, cartes, etc.) et une

Présentation du diagnostic territorial le 7 novembre à 18h à la salle Coloriage munes du Val de Drôme en L'objectif de cette réunion

est a adoutif a un sou any les planns ces ou disjonoste lipitable lin 200.
L'élaboration du diagnostic première formulation des territorial est en cours. Différentes instances de Le diagnostic composé de concertation avec les élius et la course du territorial est était initial de deroulées a un printemps l'environnement, est téléforolées au printemps.

Extrait du Crestois du 16 novembre

16 novembre 2018

crestois pointés du doigt

autaire du 8 novembre a été l'occasion d'une franche ésident Magnon, à destination des élus crestois.



degrard bereicht passer à viec et de la Plays de l'activation production de l'activation de l'

e la compétence «au et qui ont acté la fusion de la tion du nouveau PLU de saainissement, qui relève Communauté de Com-jourun'au des communes mans du Crestols (CCC) perder un temps précieux à s'écratis l'écratis l'é

Le SCoT de la vallée, mais quésaco ?



Rencontre impromptue devant la mairie d'Allex

L'association L'Avis d'Allex se plaint du maire, et le croise par hasard...



Les principaux points de discussions qui se sont tenus lors de cette réunion publique du 7 novembre 2018 sont entre autres les suivants :

Concernant la mobilité, une remarque intervient pour souligner qu'on tendrait désormais à parler de mobilité plutôt que de transport. Une nouvelle loi sur la Mobilité va être élaborée et devrait aider les territoires à avoir plus de maitrise sur la problématique au sein de leur périmètre de compétence. À ce titre, le besoin de développer les transports collectifs vers Valence et Montélimar est mis en avant. À cette intervention, le Bureau d'études répond que le SCoT ne pourra pas l'imposer puisqu'il s'agit d'une compétence départementale. Les EPCI peuvent néanmoins demander à être AOT (Autorité organisatrice des transports) pour peser dans les politiques de mobilité mises en place.

Concernant le e-commerce et les livraisons à domicile, une remarque fait remonter la problématique de l'inadéquation entre les véhicules utilisés pour les livraisons au regard de la configuration urbaine des villages.

Concernant la revitalisation des centres bourgs, une question s'élève pour connaître les leviers existants dans le cadre du SCoT. Le Bureau d'études explique que le SCoT fixe des objectifs mais n'a pas de moyens opérationnels. Il peut inciter les collectivités à aller vers une cohérence. Par exemple, le SCoT peut interdire les commerces de + de 300m² dans les centres bourgs.

Le besoin de recensement de la vacance des commerces est exprimé par un participant.

2.3. ACTIONS DURANT LA PHASE DE PADD

2.3.1. LA MOBILISATIONS ET LA PARTICIPATION DES ELUS

Commission thématique



Commission thématique – 7 février 2019 – Biovallée le Campus (Eurre)

La phase de PADD débute début 2019. **Une commission thématique est organisée** le 7 février 2019 à destination de l'ensemble des élus du territoire.

Les objectifs de cette commission sont de :

- Partager largement et enrichir le pré-PADD,
- Engager le débat sur les sujets et arbitrages clés du SCoT.

Après une plénière de présentation du calendrier et des points clés du pré-PADD, un travail en 3 sous-groupes s'est tenu. Les thématiques des sous-groupes étaient les suivantes :

- « Quelle structuration du territoire ? » (Armature, démographie et mobilité),
- « Quelle valorisation des ressources et du cadre de vie ? »
- « Quel développement et aménagement économique du territoire ? ».

Pour conclure, une plénière de mise en commun des débats a clôturé la journée. **Une trentaine de participants étaient présents.**

Réunions politiques

Durant la phase de diagnostic, 8 conseils syndicaux se sont tenus.

DATE	TYPE REUNION	OBJET
29/11/18	Conseil syndical	Présentation de la feuille de route du PADD, Examen et hiérarchisation des questions stratégiques du SCoT
24/01/19	Conseil syndical	<u>Séminaire à la journée :</u> Enrichir et stabiliser le Pré-PADD Validation du pré-PADD qui sera présenté lors des réunions de concertation suivantes.
14/03/19	Conseil syndical	Restitution de la concertation du 7 février 2019 (avec les élus et les acteurs du territoire) Validation du Pré-PADD Discussion sur une première hypothèse préférentielle de croissance démographique
14/05/19	Conseil syndical	Approfondissement du PADD : Armature territoriale et répartition démographique
16/05/19	Conseil syndical	<u>Approfondissement du PADD :</u> Foncier économique/Développement des Commerces/ Localisation des projets liés au tourisme
17/05/19	Conseil syndical	<u>Approfondissement du PADD :</u> Ressource en eau/protection de la TVB/ protection des espaces agricoles/ localisation des énergies renouvelables
11/07/19	Conseil syndical	Avis SRADDET Validation de la V1 du PADD avant transmission aux PPA
05/12/19	Conseil syndical	<u>Débat sur les orientations définies par le Projet</u> <u>d'Aménagement et Développement Durables</u> (PADD) du SCoT de la Vallée de la Drôme-Aval

Réunion plénière

A l'issue des différentes instances de concertation avec les élus et acteurs du territoire, les élus des 45 communes du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval se sont réunis lors d'une réunion plénière le <u>4 avril 2019</u> dans l'amphitéâtre du Campus Biovallée.

Cette réunion a suscité l'intérêt des **35 élus présents**, les échanges et retours ont été riches, notamment sur l'enjeu de la ressource en eau, sur la nécessité d'affirmer la forte ambition du territoire en matière de protection de la biodiversité ou encore sur l'enjeu qui consiste à densifier les dents creuses pour construire des logements tout en préservant des espaces verts et des ilots de fraîcheur.

L'assemblée a aussi souligné la forte attractivité du territoire et le déficit d'emploi à combler afin d'offrir aux nouveaux arrivants un emploi (« déficit actuel de 6000 emplois sur le territoire »). La problématique des déplacements pour se rendre sur son lieu de travail est également évoquée ainsi que le lien entre la logistique et la mobilité.



Réunion Plénière du 4 avril 2019

2.3.2. LA MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le souhait des élus est d'associer le plus en amont possible les acteurs du territoire afin qu'ils participent à la construction du PADD.

La méthodologie choisie consiste dans un premier temps à enrichir le pré-PADD. Celui-ci comprend la philosophie générale du projet, les objectifs stratégiques par thématiques ainsi que les principes d'aménagement souhaités (Armature, Urbanisation et Démographie/ Développement économique/ Environnement / Mobilité).

Le Pré-PADD est une base de travail qui vise à susciter du débat et de la discussion avec les acteurs du territoire de façon à construire un projet sur un socle partagé.

Dans cet objectif, des ateliers de territoire ont été organisé le 7 février 2019 au Campus de la Biovallée (Ecosite du Val de Drôme à Eurre).

Les objectifs étaient de partager largement le pré-PADD et de l'enrichir. Mais aussi d'engager le débat sur les sujets et les arbitrages clés du SCoT, notamment lors d'un travail en 3 groupes sur 3 thématiques :

- « Quelle structuration du territoire ? »,
- « Quelle valorisation des ressources et du cadre de vie ? »,
- « Quel développement et aménagement économique du territoire ? ».





Atelier du territoire, travail en groupe et plénière du 7 février 2019

Ces ateliers ont réuni une trentaine de participants.

Les participants se sont largement retrouvés dans les orientations stratégiques proposées dans le Pré-PADD. En particulier, l'affirmation des différentes fonctions complémentaires des composantes du territoire, la volonté de diffuser la croissance et la vitalité démographique jusque dans les parties les plus rurales, ainsi que la logique d'aménagement structurée par un schéma de mobilité performant a semblé particulièrement opportune et pertinente.

La question difficile de la consolidation des cœurs de bourg et de villages est confirmée comme une préoccupation centrale du projet nécessitant des politiques volontaristes et ambitieuses.

Le renouvellement des formes urbaines et la diversification de l'offre de logements en direction des jeunes et des familles afin d'assurer le renouvellement générationnel sont également des axes prioritaires.

La stratégie générale, sur le volet économique a suscité une nécessité de clarification, car certains antagonismes apparaissent entre les objectifs de préservation environnementale (notamment la protection de la ressource en eau), l'accueil d'activités économiques nouvelles et le développement du tourisme.

Pour la ressource en eau, la prise en compte de la vulnérabilité de la ressource en eau dans les choix de développement est soulignée.

Pour l'énergie, la production d'énergie renouvelable doit être renforcée, mais la prise en compte des différents enjeux paysagers, agricoles et écologiques doit être assurée sans toutefois freiner le rythme d'atteinte des objectifs.

Pour la biodiversité, l'ambition fixée doit être plus importante et le SCoT doit viser une amélioration de la biodiversité sur le territoire.

2.3.3. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES TECHNICIENS

Durant cette phase, 4 COTECH ont également eu lieu réunissant l'ensemble des techniciens des 2 EPCI membres du SCoT.

DATE	OBJET
22/11/18	Présenter la feuille de route et de la méthodologie d'élaboration du PADD Réflexions sur les grandes thématiques pour le pré-PADD
17/01/19	Présentation et débat sur le Pré-PADD
07/05/19	Préparer les 3 Conseil Syndicaux d'approfondissement thématiques du PADD
24/06/19	Relecture de la V1 du PADD

2.3.4. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Enfin, une réunion publique a été organisée le mercredi 2 octobre 2019 à 18h au Campus de la Biovallée (Eurre). L'objectif de la réunion était de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et de recueillir des avis le concernant. Elle a réuni environ 70 participants, élus et habitants.

Les échanges ont été riches notamment sur la croissance démographique, l'application de la zéro artificialisation nette, l'habitat, la fonction nourricière de l'agriculture, la ressource en eau et l'irrigation, les zones humides, leur protection et renaturation, sur la gestion des eaux usées, la gestion forestière, la renaturation ou encore l'énergie et la mise en œuvre du SCoT.



HABITAT - DÉPLACEMENTS - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - ECONOMIE - AGRICULTURE

Mercredi 2 octobre 2019 à 18h

 Le Campus - Amphithéâtre Ecosite du Val de Drôme, 26400 Eurre.

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriales (SCoT) de la Vallée de la Drôme-Aval. Document téléchargeable sur www.scot-valleedrome.fr



Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval Tél. 04 26 52 11 14 - scot@scot-valleedrome.fr





Affiche réunion publique du 2 octobre 2019

Article Le Crestois – 27 septembre 2019

L'avenir de la Vallée de la Drôme, parlons-en!

Communiqué du SCoT Vallée de la Drôme

Communiqué du SCot Vallée de la Drôme

Les habitants de la Valtée
de la Drôme sont tous
comées au ren réunen pula 18 ha u Campus de la Bis
de 18 ha u Campus de 18 ha u Campus de la Bis
de 18 ha u Campus de 18 ha u Campus de la Bis
de 18 ha u Campus de 18 ha u Campus de 18 ha u campus de la Bis
de 18 ha u Campus de 18 ha u campus





Article Le Dauphiné Libéré - 21 septembre

L'avenir de la vallée de la Drôme : « parlons-en! »

Les habitants de la Vallée de la Drôme sont tous conviés à une réunion publique le mercredi 2 octobre à 18 h au Campus de la Biovallée (Ecosite du Val de Drôme à Eurre).

ment Durables (PADD), dans le cadre de l'élaboradu cadre de vie, travailler, habitants. développer des activités Avant de valider le PADD, Plans Locaux d'Urbanisme habitants du territoire le

boration de son Schéma de

objectif de cette ren-contre est de partager la communauté de commule contenu du Projet d'Amé-nagement et de Développe-de Saillans - Cœur de Drôme et l'intercommunalité Val de Drôme en Biovallée. tion du Schéma de Cohé- Ce document d'aménageloger, se déplacer, profiter communes et ses 45 000

sont autant de thématiques les élus ont souhaité en parque ce document stratégi- tager le contenu avec les que vise à mettre en cohé- habitants et acteurs du terrence sur le territoire pour ritoire à l'occasion de cette les 20 prochaines années, réunion publique. L'objectif Les Scot est le document de de cette réunion de concerréférence qui s'impose aux tation est de présenter aux

(PLU) des communes et in- PADD qui constitue le projet politique dans lequel les En 2017, le Syndicat Mix- élus exposent leur vision de te du SCoT de la Vallée de l'avenir sur le plan de l'améla Drôme Aval a lancé l'éla- nagement du territoire. De très nombreux domaines Cohérence Territoriale sont concernés : habitat. déplacements, cadre de vie, Son périmètre s'étend sur environnement, économie, deux intercommunalités: équipements, emploi, tou-

Le PADD devrait être validé en décembre 2019. Parallèlement, le travail d'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs rence territoriale (Scot). Se ment concerne donc 45 (DOO) qui constitue la 3º SCoT, débutera à l'automne 2019. Le SCoT devrait être applicable en 2021.

> Le PADD est téléchargea-Scot (www.scot-valleedrome.fr) dans la rubrique « Téléchargement » puis



Édouard Philippe, premier ministre, était récemment au campus de la Biovallée à Eurre, où se déroulera la réunion publique du 2 octobre, Photo Le DL/Fabrice ANTER

2.4. ACTIONS DURANT LA PHASE DE DOO

2.4.1. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES ELUS

Commissions thématiques

En septembre 2019, l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) a été lancée. Le DOO déclinera les orientations politiques et stratégiques des élus du territoire en termes d'aménagement (PADD), en objectifs chiffrés et en moyens d'actions réglementaires.

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU et PLUi) des communes et intercommunalités devront être compatibles avec le DOO du SCoT.

Afin de co-construire le DOO, les élus des 45 communes du territoire du SCoT sont conviées à prendre part à **4 commissions thématiques** qui permettront d'échanger sur les ambitions, les leviers du SCoT et les modalités de traductions des orientations du PADD dans le DOO, notamment sur les sujets suivants :

- Aménagement durable (logement, démographie, développement urbain): le mercredi 11 décembre 2019
- Economie et Ressources (développement économique, développement touristique, énergies renouvelables) : **le jeudi 12 décembre 2019**
- Protection des espaces de valeur (agriculture, biodiversité, ressource en eau, paysages): le mercredi 18 décembre 2019
- Mobilité durable : le jeudi 19 décembre 2019

Ces commissions ont permis d'échanger sur les ambitions des élus en matière de cadre réglementaire, sur les leviers du SCoT pour agir, se projeter dans le long terme et anticiper les changements à venir. Des exemples issus d'autres territoires ont été présentés comme support d'aide à la décision et les modalités possibles de traduction du PADD en règles applicables aux PLU/ PLUi ont été discutées et enrichies.

Les débats constructifs et nourris ont permis de clarifier un premier cadre dans lequel doit s'écrire le DOO.

Suite à la commission thématique « mobilité durable » qui s'est tenue le 19 décembre 2019 dans le cadre de l'élaboration du DOO du SCoT, un atelier « mobilité durable » permettant d'approfondir certains aspects a été organisé le 6 février 2020 avec pour objectifs de :

- Préciser le contenu / exigences de chaque pôle de mobilité, en prenant en compte leurs spécificités;
- Définir les principes de localisation des stations de mobilités (étude CCVD) et voir comment étendre la réflexion à la CCCPS;
- Préciser la forme et les éléments à mettre dans la traduction graphique autour des gares;
- Produire une première esquisse de la carte des orientations en termes de mobilité durable.

Cet atelier était destiné aux techniciens et élus en charge de la mobilité et du climat à la CCCPS et à la CCVD ainsi qu'aux membres du Conseil Syndical.

Commissions d'approfondissement

Suite au changement de mandature, en octobre 2020, les élus ont souhaité prendre le temps d'approfondir les différentes thématiques du DOO ainsi 13 commissions d'approfondissement ont été réalisées.

DATE	OBJET		
09/03/21	Défi 1 : Modes d'urbanisation, Logements + Trajectoire ZAN (zéro artificialisation nette)		
22/03/21	Défi 2 : Economie - Tourisme		
06/04/21	Défi 3 : Paysage, biodiversité, énergie, eau		
31/05/21	Défi 4 : Mobilités Durables		
24/06/21	Deuxième version du DAAC et du volet commerce du DOO		
28/01/21	Défi 1 : mode d'urbanisation et trajectoire ZAN		
16/09/21	Défi 3-Suite : Biodiversité, énergie, eau, risques		
07/10/21	Agriculture et Habitat léger		
20/01/22	Eau, risques, carrières et agriculture		
17/03/22	Modes d'urbanisation – Trajectoire ZAN		
07/06/22	Evaluation environnementale		
10/01/23	Mise à jour du volet foncier & démo – Trajectoire ZAN		
19/06/23	Eclairage relatif à l'évaluation environnementale du DOO		

Réunions plénières

À l'issue de les 4 commissions thématiques, une première réunion plénière a été organisée le 6 février 2020 au Campus Biovallée pour partager à l'ensemble des élus des 45 communes du territoire les conclusions des commissions thématiques à intégrer dans le DOO ainsi que les principes du DOO.

Cette plénière a réuni plus d'une quarantaine d'élus et a suscité une large adhésion parmi les élus présents. La présentation du travail réalisé en commission a fait l'objet de quelques remarques notamment sur le logement indigne, les résidences secondaires, les résidences démontables, le zéro artificialisation nette, l'agrivoltaïsme et la nécessité du SCoT à se positionner dessus. Mais aussi sur l'enjeu de création d'emploi tout en ayant une faible consommation d'espaces.

Une deuxième réunion plénière a été organisée le 1 décembre 2021 à destination de l'ensemble des élus du territoire. L'objectif de cette réunion était :

- La présentation et l'échange autour de l'outil SCoT
- La présentation de l'état d'avancement de la démarche

À cause des conditions sanitaires en vigueur, nous avons été contraints de limiter le nombre de présents et avons organisé une visioconférence en parallèle. Environ 40 personnes ont participé en présentiel à cette réunion.



Réunion Plénière - 1 décembre 2021



Discours du président Jacques Fayollet lors de la réunion plénière du 6 février 2020

Une troisième plénière a également été organisée pour présenter le projet SCoT et des principaux éléments du Document d'Orientations et d'Objectifs le 27 septembre 2023. Elle a réuni environ 40 personnes dans l'amphithéâtre.



de faire se rencontrer toutes les «cultures» du territoire où elle se déroule. Entre une exposition et un concert, vous ourrez visiter une ferme, renles itinérances douces et avec

site sillon.org et dans les office

pour tous les publics et tous les

pour 2024. L'idée est d'arrêter de grandes orientations pour

évitant au maximum de bétonne

étant rural, 1,5 hectare es si alloué aux entreprises iso

Les élus invités à penser le futur de la vallée

Où en est le Schéma de cohérence territorial (SCoT), ce document d'urbanisme obligatoire visant à planifier le développement de la vallée ?



La directroe du Stoi precise qu'il y a eu des compromis sur certains points » pour que cha-cun puisse s'y retrouver. Il n'empêche que le but de ce do-cument est bien de développer l'économie de la valiée, tout en

Article du Crestois du Vendredi 13 Octobre 2023

Réunions politiques

Au total, **23 conseils syndicaux, 4 commissions de travail et 1 réunion SCoT et EPCI** ont eu lieu durant la phase de DOO.

DATE	TYPE REUNION	OBJET
01/10/19	Conseil syndical	DAAC : Présentation du Bilan d'Aménagement Commercial
16/10/19	Conseil syndical	Présentation de la feuille de route du DOO
28/11/19	Conseil syndical	Séminaire à la journée : Présentation, débat et enrichissement sur le contenu, le déroulement et l'animation des 4 commissions thématiques du mois de décembre 2019 dans le cadre de l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs
23/01/20	Conseil syndical	Enseignements et bilans des commissions thématiques - Éléments à intégrer dans le DOO et sujets restant à approfondir
19/02/20	Conseil syndical	Validation des éléments du DOO enrichis par les débats en plénière Présentation et échanges sur la première version du DAAC et du volet commerce du SCoT
08/10/20	Conseil syndical	Mise en place des délégués au Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval
03/12/20	Conseil syndical	Ressource en Eau/ Schéma Régional des carrières/ Retroplanning élaboration DOO
23/02/21	Conseil syndical	Avis Schéma Régional des carrières/ Marché complémentaire Puy Saint Martin/ Etude ressource en eau
28/06/21	Conseil syndical	Avis SDAGE 2022-2027
14/10/21	Conseil syndical	Organisation du SCoT/ Conférence des SCoT et ZAN
09/12/21	Réunion SCoT- EPCI	Présentation état d'avancement du SCoT
15/02/22	Conseil syndical	DAAC : Validation des périmètres de centralités
19/05/22	Conseil syndical	Présentation PLH CCCPS InterSCoT politique et Conférence SCoT Retroplanning

DATE	TYPE REUNION	OBJET
29/06/22	Conseil syndical	Validation du DAAC / diagnostic logistique/ hypothèse de spatialisation
25/08/22	Conseil syndical	<u>Séminaire à la journée:</u> Relecture du DOO et retours du COTECH (hors partie démographie/ foncier et eau potable)
04/05/23	Conseil syndical	Valider les ajustements à faire pour produire la V4 : avant envoi aux PPAs Prendre connaissance de l'avis technique de l'Etat Eclairage Evaluation environnementale/ point de vigilance
18/07/23	Conseil syndical	Séminaire à la journée : Validation du DOO
20/10/23	Conseil syndical	Justification des choix
26/10/23	Commission	Validation du DOO et DAACL
14/12/23	Conseil syndical	Arrêt du SCoT

La conférence « Ville et village de demain »

Le SCoT de la Vallée de la Drôme organisait le jeudi 15 décembre 2022 au campus Biovallée, la conférence Villes et villages de demain, expérimenter de nouvelles formes d'habiter en vallée de la Drôme.

Des vidéos des différentes interventions ont été réalisées et sont disponibles sur la chaîne Youtube du SCoT : https://www.youtube.com/channel/UCrgv_gKT0Vdkt_gE5dI55dg



Expérimenter de nouvelles formes d'habiter en vallée de la Drôme

Conférence avec Valérie JOUSSEAUME, chercheuse à l'Institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes, au sein de l'équipe CNRS « Espaces et Sociétés ».

Et présentation de projets inspirants!

15 DECEMBRE 2022

13:30 - 18:00



Rdv au: CAMPUS Ecosite du Val de Drôme Place Michel Paulus 26400 Eurre

Inscription obligatoire en cliquant ICI

Une conférence proposée par le Vallée de



Affiche de la conférence

Les visites de terrain

Une série de visites de terrain a été lancée au printemps 2023. Ces visites ont pour objectif de poursuivre le cycle de réflexion sur les formes urbaines initié à l'occasion de la conférence « Villes et villages de Demain ».

À chaque rendez-vous :

- Une thématique
- Des visites d'un ou plusieurs projets inspirants du territoire et au-delà
- Des temps d'échanges pour rencontrer les élus, les porteurs de projets et les professionnels de l'aménagement à l'origine de ces projets.

La première visite a eu lieu le mardi 23 mai sur le thème de la densification douce.

Une seconde visite a eu lieu le 4 juillet 2023 à Die sur le thème de l'habitat dans les centres-bourgs avec une présentation du concept d'habitats complémentaires et un atelier pour imaginer de nouvelles façons d'habiter en centre-bourg.



Invitation première visite de terrain

21 | BILAN DE LA CONCERTATION



Sur le terrain à la découverte des logements de La Roche-sur-Grane et Saoû







Visite du tiers lieu l'Avant-Poste et de la résidence Blagnac à Die

2.4.2. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES TECHNICIENS

Visites de terrain et conférences

Les visites de terrain et la conférence détaillées plus haut étaient également ouvertes aux techniciens.

Comités techniques

Durant la phase du DOO, 6 COTECH se sont tenus.

DATE	OBJET
26/09/19	Présenter la feuille de route du DOO Lien entre le PADD et le DOO
14/11/19	Présentation, débat et enrichissement sur le contenu et le déroulement des 4 commissions thématiques du mois de décembre 2019
17/12/21	Recueil des avis sur le DOO Défi 1 et 2
11/01/21	Recueil des avis sur le DOO Défi 3 et 4
15/06/21	Recueil des avis sur la partie commerce du DOO et sur le DAAC
02/09/21	Réunion technique sur les enveloppes urbaines
05/05/22	Relecture DOO et recueil des avis
13/12/22	Recueil des avis DOO – Mise à jour du volet foncier & démo – Trajectoire ZAN

2.4.3. LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Enfin, une réunion publique a été organisée le mercredi 29 novembre 2023 à 18h au Campus de la Biovallée (Eurre). L'objectif de la réunion était de présenter le Projet du SCoT avant son arrêt le 14 décembre 2023. Elle a réuni environ 100 participants, élus, acteurs et habitants.

L'objectif de cette réunion était de rappeler ce qu'était un SCoT et le rapport de compatibilité avec les documents de rangs inférieurs, mais aussi de présenter les points clés du DOO. Nous pouvons noter des remarques du public sur entre autres les logements vacants, les résidences secondaires ainsi que sur les terres agricoles dont une précision est donnée par le Bureau d'études : le SCoT délimite les zones agricoles mais pas les pratiques. De même pour les questions relatives aux logements, il est précisé qu'elles relèvent du rôle des PLH.

Des demandes de précisions sont aussi demandées par rapport au photovoltaïque au sol. Il est donc précisé que le SCoT privilégie le photovoltaïque sur les constructions existantes et que le SDER (schéma d'énergie renouvelable) n'est pas encore abouti, le SCoT pourra, au besoin, être modifié.

Il est aussi abordé, le sujet de la ressource en eau, le vice-Président du SCoT rappelle l'étude sur l'eau menée par le syndicat mixte et le plan d'action rédigé dans le cadre du

Une remarque a aussi lieu sur les campings et la difficulté pour les petits campings d'être rentables économiquement.



Le Dauphiné Libéré Vendredi 1st décembre 2023

Actu locale Crestois

Ce qu'il faut retenir du schéma de cohésion territoriale de la vallée



e SCoT, schéma de cohésion territoriale qui réunit les deux communautés de comm Crestois et du pays de Saillans, et du Val de Drôme en Biovallée, soit 44 communes et 305 habitants, a été présenté leudi 29 novembre à Eurre, Photo Le DL/Marcial Cordero

Six ans de travail résumés en un peu plus de deux heu-res. Cétait le challenge de la présentation du SCoT (sché-ma de cohésion territoriale) ma de conesión territoriale) de la vallée de la Drôme qui a eu lieu jeudi 29 novembre à l'écosite d'Eurre, devant près de 100 personnes.

SCoT, schéma de cohésion erritoriale de la vallée de la Drôme, qui devrait être exécu-totre en septembre 2024, a été présenté jeudi 29 novembre à large. Le SCoT est une anticipa-l'écosite d'Eurre. Six ans de tra-tion des mutations qui débou-vail synthétisés en un peu de chesurune prospective à 20 ans

• Qu'est-ce que le SCoT de la vallée de la Drôme Le SCoT de la vallée de la Drô-me réunit les deux communau-



des cabinet d'études spécialisé qui a œuvré à

tés de communes du Crestots et du pays de Satllans, et du Val de Drome en Biovallée, soit communes et 46 305 habi-nts. Il définit les grandes règles d'aménagement du terri-toir e ur bain (log em en t, mobilité, zone industrielle) mais aussi les zones agricoles et naturelles à préserver. Le SCOT n'a pas vocation à dé-terminer, comme un PLU (plan local d'urbanisme auquei di est opposable), les terrains qui sont constructibles ou non corson

constructibles ou non car son échelle de travail est bien plus biliser 100 % de ces logements vacants car le SCoT vise une dyvan synthesises ein petude plus de deux heures... voict quelques points essentiels. quelques points essentiels. eque le SCoT relève - l'ex
• Qu'est-ce que le SCoT

• Qu'est-ce que le SCoT

• Cu'est-ce que le SCoT territoire », le maître mot est à la densification plutôt qu'à l'ex-

• Un-trèsbon SCOT - le SCOT ne donne pas de rege a le SCOT ne donne pas de rege a surve sur - la pratique et le devendes sois ... L'agriculture et de vent des sois ... L'agriculture de vent de vent de vent de vent de sois ... L'agriculture de vent d spécialisé qui a œuvré à l'élabo-ration du SCoT : « Pour avoir travaillé sur d'autres SCoT et instaurer, peut-être, mais hors notamment dans le Sud sur des champ du SCoT. erritotres ruraux aussi, celui-ci est un très bon SCoT, très ambiest un tres bon St.O.; tres ambi-tieux. » Ce qui a fait réagir Ro-bert Arnaud, 8° vice-président à l'intercommunalité du Val de Drome en Biovallée : « Beau-coup de choses présentées sont déjà mises en œuvre sinon enta-mées ou bien entamées.

• Sur les logements vacants et la démographie D'ici 20 ans, le SCoT anticipe sur les tottures ». Néanmoins, le

tant n'a pas été instruit dans le • Sur la mobilité, il n'ya pas que la pratique du vélo à développer René-Pierre Halter, élu à la

besoin, pourra être modifié. Par ailleurs, le photovoltaïque flot-

Rend-Fierre Haller, the his Rue de Filtord-de-Ville, rue mobilité à l'introcommunillé du Crestois et du pays de Republique, rue Archédic Crestois et du pays de nard.
ACTESTOIS et d'up pas de l'appropriet de l'introcupation mais aussi le réseau pouce (Stop) doivent se développer sur le territoire. Et d'ajouter : « Le développement des mobilités ne pourra se faire sans no-tre partenaire important qu'est À cette allure, le territoire devra la Région qui gère le réseau fer-roviaire et des bus. »

▶ Agenda de Crest

Vendredi Iª décembre Boyer, à l'issue de la projection du film documentaire Sacerdoce. Tartf habituel. A 20 h 30. Cinéma Eden, 2 quai Bérengier-de-la-Blache.

Secours populatre Ouverture de la boutique solidaire le premier same de chaque mots de 9 à 12 h. 11 bis rue Sadi-Carnos, Se

Tous les samedis de 6 à 14 h. Rue de l'Hôtel-de-Ville, rue

rique, cette galerie d'art virtuelle mêle arts plasti ques, spectacle vivant, de-sign, architectures, etc. Tous les mercredis, samedis dimanches de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au dim



COLLÈGE LYCÉE GÉNÉRAL **ET TECHNOLOGIQUE** LYCÉE PROFESSIONNEL CENTRE DE FORMATION

Article Le Dauphiné Libéré – Du vendredi 1 décembre 2023

En fait, « il n'y en a pas tant que ça sur le territoire. » Seuls 700

ont été comptabilisés. Néan-moins, l'objectif est bien de mo-

namique importante de centra ltté et de vitalité des centres

Denstfication plutôt qu'exten

[...]. 80 % des sols sont victimes de l'agrochimie. » Des règles à

panneaux photovoltalques en zone agricole La posture politique du SCoT

La posture politique du SCoT a choisi d'être « précautionneu-se ». Ainsi, l'installation des

pas autortsée. « Nous privilé

gions leurs installations sur les

• L'installation des

• Le SCoT délimite

2.5. LES AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION

2.5.1. LE SITE INTERNET

Le site internet du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval a été mis en place en 2018. Une page SCoT est intégralement dédiée à ce document et son actualité. L'ensemble des pièces qui le compose sont directement accessible par la population.



Un onglet « Téléchargements » regroupant plusieurs sous-onglets correspondant à chacune des phases du SCoT ou des grandes étapes a été spécialement créé pour permettre de parcourir et de télécharger les documents SCoT avec plus de lisibilité et de facilité.



Extrait de la page d'accueil du site internet www.scot-valleedrome.fr

2.5.2. LES LETTRES D'INFOS

Deux lettres d'information ont déjà été réalisé et une troisième est en cours de rédaction, elle sera diffusée en début d'année 2024.



2.5.3. EXPOSITION ITINERANTE

Une exposition itinérante est en cours, elle est constituée de 6 panneaux, sur le diagnostic et le PADD.

L'arrêt du SCoT permettra de compléter ces panneaux par des éléments clés du DOO.

2.5.4. ARTICLES DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION LOCAUX

Des articles sont aussi parus dans les supports de communication locaux. Par exemple, cet article ci-dessous paru dans le journal communal de la commune de Crest.



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), est un document d'urbanisme chargé de défirir les orientations d'aménagement du territoire à long terme dans les domaines de l'économie, du tautisme, de l'agriculture, des transports, de l'énergie. Dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau SCOT, une concertation est mise en place pour associer les habitants. Pour ceux qui souhoitent s'informer et donner leur avis, une réunion publique est organisée mardi 13 juin à 18 h 30, ealle Coloriage. Cette réunion permettro de présenter la démarche d'élaboration du SCaT et de la partager avec chaque participant.
+ d'infos : scott-valleedroméaval@gmail.com
04 28 52 11 14

Extrait de Crest en lien – printemps 2017

2.5.5. REGISTRE DE CONCERTATION

Mise à disposition du public d'un dossier présentant l'état d'avancement de la démarche aux étapes suivantes de l'élaboration :

- o après validation du diagnostic,
- o après arrêt du PADD,
- o avant l'arrêt du projet SCoT par le comité syndical

Les documents sont consultables au siège du Syndicat Mixte de la Vallée de la Drôme Aval ainsi qu'au siège des deux communautés de communes concernées et aux horaires habituelles d'ouverture. **Un registre de concertation** permettant de consigner les observations du public sur le projet de SCoT a été mis à disposition.

Un formulaire en ligne destiné au public pour faire part de ces observations au fur et à mesure a aussi été mis en place dès le début de l'élaboration sur le site internet.

2.6. L'ASSOCIATION DES PERSONNES PUBLIQUES

2.6.1. L'ASSOCIATION DES PERSONNES PUBLIQUES

L'ensemble des personnes publiques ont été réunies à diverses occasions. La liste des Personnes Publiques associées est en annexe du bilan de concertation. (Annexe 1)

Les rencontres avec les PPA ont pris deux formes :

 a) Des réunions collectives (<u>Réunion PPA</u>) pour confronter les points de vue et attentes et des réunions plus spécifiques avec une ou plusieurs personnes publiques afin d'analyser plus précisément telle ou telle thématique.

Phase Diagnostic:

Réunion PPA :

 Novembre 2018: l'objectif de cette réunion présentation du diagnostic et de l'état Initial de l'Environnement

Phase PADD

Réunion PPA :

- 4 avril 2019: l'objectif de cette réunion était de restituer le pré-PADD à l'issue des différentes instances de concertation avec les élus et acteurs du territoire et de collecter des avis et remarques sur le pré-PADD.
- <u>2 octobre 2019</u>: l'objectif de cette réunion était de présenter et collecter les avis des PPA concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.
- 13 novembre 2019 : Réunion DAAC

CDPENAF

- 13 février 2020: Présentation de la philosophie et des grandes lignes PADD, des objectifs de protection des espaces agricoles, naturels et forestiers et des objectifs de limitation de l'étalement urbain et de la consommation d'espace.
- 14 juin 2023 : Présentation DAACL

Phase DOO

- 20 juin 2023: Présentation DOO

b) Des réunions plus spécifiques

Des réunions plus spécifiques avec une ou plusieurs personnes publiques afin d'analyser plus précisément telle ou telle thématique ont aussi été organisé tout au long du projet. De même, au fur et à mesure de l'avancement du projet, des contributions écrites ont été transmises au Syndicat mixte pour faire part soit d'observations ou de critiques, soit de contributions au projet. L'ensemble de ces contributions ont été analysées par les élus et ont permis d'amender et d'enrichir les différents documents constitutifs du SCoT.

De nombreux échanges avec les 2 EPCI membres du Syndicat Mixte de la Vallée de la Drôme Aval ont été réalisés tout au long de la procédure d'élaboration du SCoT, lors de conférences des Maires, de plénières, de commissions thématiques, d'ateliers ou d'échanges informels.

De nombreuses réunions avec les services techniques de la DDT ont été menées tout au long de la démarche.

Le syndicat mixte de la rivière Drôme portant le SAGE Drôme a aussi été associé aux réunions PPA. Des réunions spécifiques, notamment sur le thématique de la ressource en eau se sont tenues avec eux.

L'UNICEM a aussi été associé aux réunions PPA et des réunions plus spécifiques sur la thématique des carrières se sont tenues avec eux.

2.7. CONCLUSIONS

Au vu de ce bilan, il est possible de constater que les modalités de la concertation définies dans la délibération du 15 mars 2017 ont été menées à bien.

Le Projet de SCoT a été largement débattu et enrichi par une grande diversité de contributions afin de répondre à l'ensemble des défis du territoire et aux besoins des populations.

3.1. ANNEXES **1**

LISTE DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

Les personnes publiques associés à l'élaboration du SCoT en application des articles L.132-7 et L.132-8 du Code de l'urbanisme sont :

- L'Etat Le Préfet
- La Région Auvergne Rhône-Alpes Le Président
- Le Département de La Drôme Le Président
- CCVD
- CCCPS
- SCoT Grand Rovaltain
- SCoT Centre Ardèche
- PNR du Vercors
- La CCI de la Drôme
- La chambre de métiers de la Drôme
- La chambre d'agriculture de la Drôme

Etablissement consultés

- Les associations locales d'usagers agréées dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat
- Les associations dites " agréées de protection de l'environnement"
 mentionnées à l'article L. 141-1 du code de l'environnement